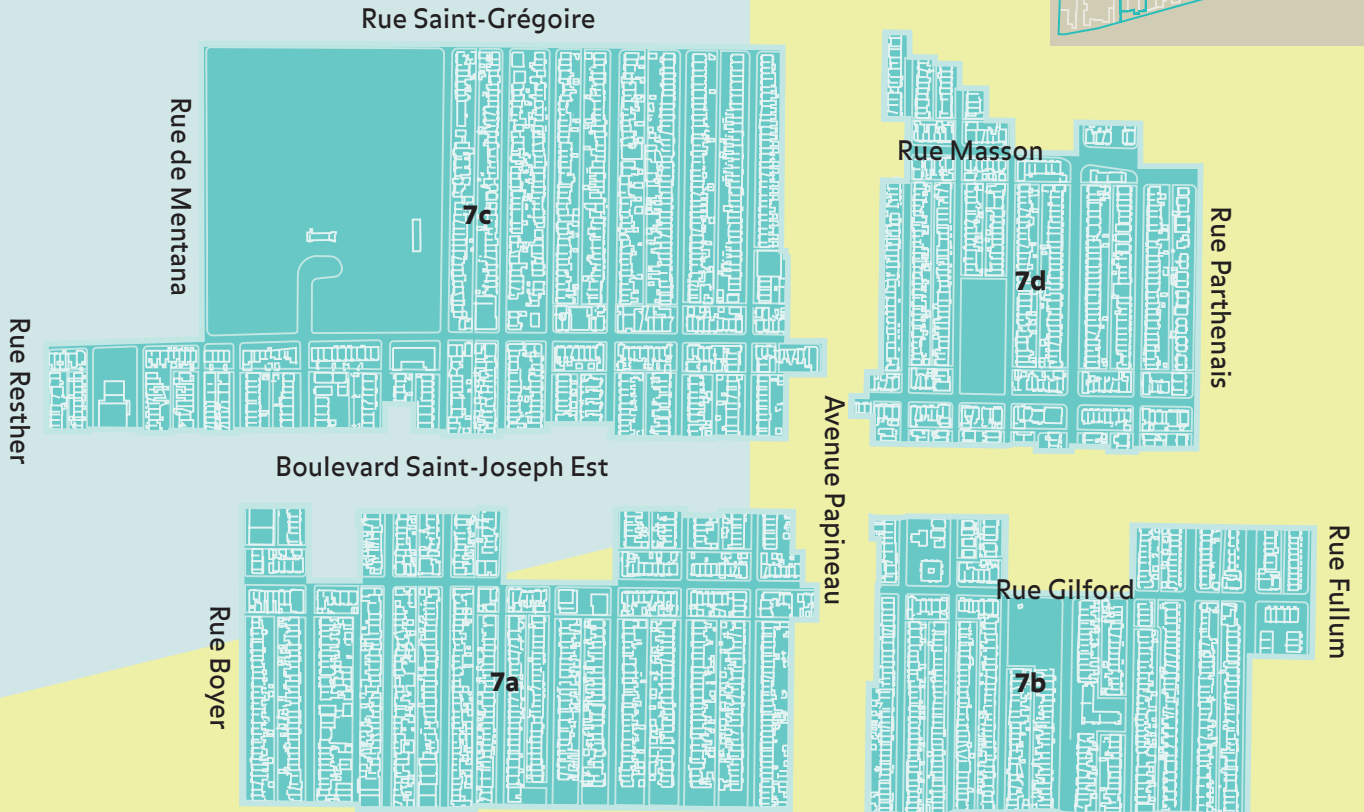
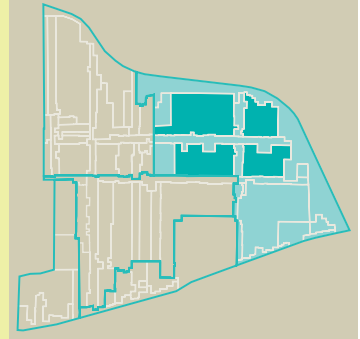


5
7

AIRE VILLAGE DE LORIMIER
UNITÉ PARC SIR-WILFRID-LAURIER (A, B, C, D)

CARACTÉRISATION

UNITÉ DE PAYSAGE



CONTEXTE DE DÉVELOPPEMENT

Cette unité de paysage a principalement été édifée durant le grand boom de la construction qui s'est déroulée entre 1907 et 1914. Durant ces quelques années, le paysage bâti de l'ensemble des quartiers De Lorimier et Saint-Denis a été profondément transformé. L'unité de paysage tire son nom du parc Sir-Wilfrid-Laurier, situé dans le secteur (c) à l'emplacement d'anciennes carrières.

Le territoire du parc a longtemps fait l'objet d'un projet de lotissement, mais la Ville de Montréal a progressivement acheté ce terrain dans les années 1813, 1906, 1910 et 1913 pour en faire un site d'enfouissement de déchets puis un parc. Le parc sera finalement aménagé à la fin des années 1920.

PRÉSERVER LE CACHET
DU PLATEAU

PIIA

Le Plateau-Mont-Royal
Montréal

TISSU URBAIN

Les îlots

Cette unité de paysage est constituée d'une structure très régulière d'îlots orientés dans l'axe nord-sud et qui possèdent 4 faces bâties et une ruelle en « H ». Sauf exception, l'orientation dominante des bâtiments situés aux intersections est vers les rues est-ouest.

Le parcellaire

Les parcelles mesurent de 6 à 9 mètres de largeur et de 22 à 30 mètres de profondeur. Leurs dimensions sont cependant relativement uniformes sur chaque segment de rue. On retrouve peu de parcelles fusionnées.

IMPLANTATION

Le mode d'implantation du bâti

MARGE DE RECU AVANT : 0 à 5 mètres.

ALIGNEMENT DES FAÇADES : variable selon le segment de rue. Par exemple, au nord de l'avenue Laurier, la rue De Lanaudière ne présente pas d'alignement des façades alors que l'alignement est plus rigoureux sur les rues Fabre et Marquette.

MARGES LATÉRALES : aucune, bâtiments contigus.

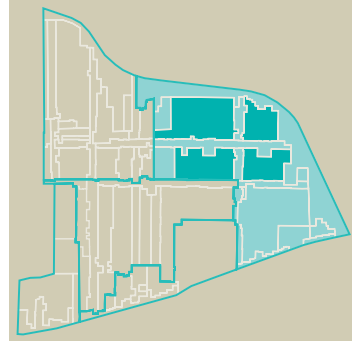
ANNEXES : bâtiments en fond de cour accessibles par la ruelle et implantés directement sur la ligne de lot arrière pour plusieurs parcelles, particulièrement pour celles mesurant plus de 26 mètres de profondeur.

Les aménagements extérieurs

Cours avant généralement délimitées par une clôture basse en métal, parfois revêtues de matériaux durs là où la marge de recul est inférieure à 2 mètres, aménagements paysagers composés d'une allée pour rejoindre l'entrée principale et de surfaces gazonnées avec plantes et arbustes, présence d'arbres sur les terrains privés en l'absence d'alignement d'arbres sur l'espace public et d'une marge de recul avant supérieure à 2 mètres.

UNITÉ DE PAYSAGE

5-7 PARC SIR-WILFRID-LAURIER (A, B, C, D)



BÂTI

Le type architectural

DOMINANT : triplex avec escalier extérieur (type 3.2) et multiplex (type 3.3).

MINORITAIRE : duplex avec ou sans marge de recul avant (types 2.1 et 2.2) et duplex avec escalier extérieur (type 2.3).

L'absence de ruelle, dans l'îlot situé au nord du boulevard Saint-Joseph entre les rues Chambord et De Lanaudière, amène parfois la présence de variantes avec porte cochère.

La volumétrie

FORME DU PLAN : rectangulaire allongée avec possibilité de prolongement arrière en « L » ou en « T », l'inversion du plan en « L » d'un bâtiment à l'autre n'étant pas systématique.

LARGEUR : similaire à celle de la parcelle, multiplex utilisant parfois des parcelles doubles.

HAUTEUR : 3 étages (dominant) et 2 étages, surélévation du rez-de-chaussée d'environ 3 contremarches par rapport au niveau du sol.

TOITURE : toit plat.

BALCON ET SAILLIE : escalier extérieur droit ou incurvé permettant de rejoindre le premier étage, balcons sur tous les niveaux dont la largeur varie entre le tiers et les deux tiers de la façade, présence occasionnelle d'une fenêtre en saillie.

Les matériaux de revêtement

CORPS : brique d'argile dans les tons de beige, brun ou orangé (dominant), pierre grise à bossage (rare).

TOITURE : non visible.

ESCALIER ET BALCON : plancher et marches en bois et garde-corps en métal, balcons en porte-à-faux ou soutenus par des colonnes généralement en métal mais parfois en bois.

Le traitement des façades

SOCLE : fondation en béton ou revêtu de pierre apparente, mais dépassant rarement 0,5 mètre.

CORPS : composition de la façade variant selon le type architectural. Il faut se reporter à la caractérisation de chacun des types architecturaux pour plus de précisions.

COURONNEMENT : variable, corniche moulurée, parapet à fronton et débord de toiture.

Les ouvertures

TYPE DE FENÊTRES : rectangulaires ou à arc surbaissé, à guillotine ou à battants avec imposte.

PROPORTION : 1 largeur = 1/2 hauteur.

PORTES : simples avec imposte, regroupées ou jumelées.

ENCADREMENT DES OUVERTURES : linteau avec un appareillage de briques d'argile en soldat pour les fenêtres à arc surbaissé ou un élément en pierre pour les fenêtres de forme rectangulaire, appuis en pierre, encadrement latéral avec des briques d'argile de couleur plus pâle que celles utilisées pour le mur sur certains bâtiments.

Le traitement des bâtiments de coin

IMPLANTATION : sans marge de recul latérale.

MATÉRIAU DE REVÊTEMENT : brique d'argile similaire à celle de la façade principale.

COMPOSITION DE LA FAÇADE LATÉRALE : coins rarement tronqués, composition asymétrique, nombre de travées variable, mais ouvertures disposées en alignement. Lorsqu'il y a un commerce au rez-de-chaussée, l'alignement vertical des ouvertures peut être interrompu. Les vitrines se prolongent sur la façade latérale jusqu'à une profondeur de 2 mètres.

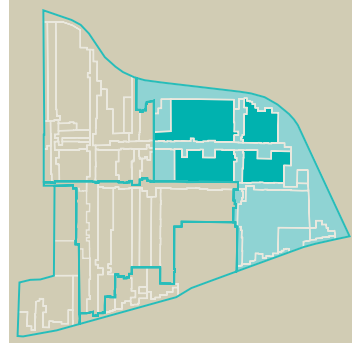
Pour préserver le cachet du Plateau, contactez :

Direction du développement du territoire et des travaux publics

201, avenue Laurier Est
5^e étage
Téléphone : 311
ville.montreal.qc.ca/plateau

UNITÉ DE PAYSAGE

5-7 PARC SIR-WILFRID-LAURIER (A, B, C, D)



VALEURS PATRIMONIALES

Les reconnaissances d'arrondissement : les témoins architecturaux significatifs

L'arrondissement a identifié près de 160 bâtiments comme étant des témoins significatifs du développement et de l'architecture du Plateau-Mont-Royal.

Voici les témoins architecturaux significatifs recensés dans cette unité de paysage :

4863, rue Cartier

Oratoire de l'église baptiste française

1115-1127, avenue Laurier Est

Centre Wilfrid-Laurier

Principaux éléments à retenir

L'unité de paysage Parc Sir-Wilfrid-Laurier possède une homogénéité dans sa structure générale, mais les types architecturaux peuvent varier d'un segment de rue à l'autre. Le triplex et le multiplex sont toutefois dominants dans l'ensemble de l'unité.